

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

APPLICABLES A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2014

I. NOS PRODUITS ET SERVICES

- ◆ **GESTION DE COMPTE** : Compte chèque, Compte épargne, Compte Epargne Junior, Dépôt à terme, Compte DIASPORA
- ◆ **CASH MANAGEMENT** : Collecte de fonds, Gestion de la billetterie des agences de voyage ou Bill Settlement Paid (BSP), Paiement à domicile, Prélèvements, Encaissements.
- ◆ **TRANSFERTS INTERNATIONAUX** (émis, reçus)
- ◆ **OPERATIONS DE COMMERCE EXTERIEUR** (Import / Export)
- ◆ **CREDITS DIVERS** :
 - ✓ Crédits aux particuliers (crédit d'équipement, Ecobank Advance Account, crédit auto/moto, crédit immobilier, crédit scolaire, crédit d'urgence, crédit vacances, crédit sur pension, avance sur compte courant, crédit sur loyer, etc.) ;
 - ✓ Crédit aux professions libérales (extension, équipement, installation, ligne d'avance, etc.) ;
 - ✓ Crédit aux PME/PMI (crédit de campagne, financement de stock, crédit de trésorerie, Avances sur marchés, financement d'actif, etc.)
 - ✓ Crédit aux Commerçants, Artisans (crédit d'équipement, ligne d'avance, fonds de roulement, financement d'actifs...);
 - ✓ Crédit aux Grandes Entreprises
 - ✓ Cautions aux entreprises (Cautions de soumission, de bonne exécution, de retenue de garantie, avance de démarrage, diverses autres cautions, promesse de caution, etc)
 - ✓ Diverses attestations bancaires
- ◆ **Microfinance** ; refinancement des IMF
- ◆ **INGENIERIE FINANCIERE / ARRANGEMENT DE FINANCEMENT**
- ◆ **PLACEMENT EN TITRES POUR LE COMPTE DE TIERS**
- ◆ **OPERATIONS MONETIQUES** :
 - ✓ Cartes régionales de retrait Ecobank,
 - ✓ Porte-monnaie électronique (CASH-XPRESS / SALARY XPRESS)
 - ✓ Carte GIM-UEMOA,
 - ✓ Cartes VISA (Visa Electron, Visa Classique Prépayé)
 - ✓ Acquisition commerçant / TPE
- ◆ **ECOBANK RAPID TRANSFER**
- ◆ **WESTERN UNION**
- ◆ **LOCATION DE COFFRE -FORTS**
- ◆ **BANCASSURANCE (IARDT)** : Incendie, Accident, Risques Divers et Transport
- ◆ **ASSURANCE VIE** : Bonus Ecobank Plus, Les solutions Epargne, etc....
- ◆ **BANQUE A DISTANCE** : Internet Banking, SMS banking, e-alert / Relevé électronique, BankCollect,

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

APPLICABLES A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2014

II. NOS CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

- NB :** 1) Toutes les commissions sont assujetties à la fiscalité en vigueur notamment à la taxe sur activité financière (TAF 10%) ou la taxe sur la valeur ajoutée (TVA 18%) le cas échéant excepté la commission BCEAO. La TAF et la TVA sont reversées aux impôts.
- 2) Seules les exonérations de taxe appuyées de la lettre d'exonération signée des autorités de l'administration fiscale de notre pays seront prises en considération à la taxation des frais financiers.
- 3) Tous les montants sont en FCFA sauf précision contraire.
- 4) Toutes nos conditions sont susceptibles de modifications suivant les conditions économiques du marché

TAUX DE BASE ECOBANK (TBE) = 9%

1. LES COMPTES

◆ DEPOT INITIAL A L'OUVERTURE :

- **Compte Courant Personnes physiques** : 5 000 (0 FCFA si domiciliation de salaire ou autre revenu périodique)
- **Compte Courant ONG, Artisans, Associations et Autres Groupements** : 15 000
- **Compte Courant entreprises individuelles** : 25 000
- **Compte Courant Autres personnes morales** : 50.000
- **Compte Courant Etudiant** : 5 000 (0FCFA si domiciliation de la bourse)
- **Compte Epargne** : 5 000 (0 FCFA avec ordre de virement permanent)
- **Compte Epargne Etudiant** : 1 000 (0 FCFA avec ordre de virement permanent)
- **Compte Epargne Junior**
 - ✓ Titulaires d'un compte courant : Pas de dépôt initial (avec ordre de virement permanent)
 - ✓ Non titulaires d'un compte courant : 10 000
- **Compte en devise (USD, EUR, CAD, GBP)** : Equivalent CFA 100.000 (0 FCFA si virement attendu)
Sur Autorisation du Ministre de l'Economie et des Finances (MEF) après avis favorable de la BCEAO.
L'autorisation est valable deux (2) ans renouvelable.
- **COMPTE NON RESIDENT** : Equivalent CFA 100.000 (0 FCFA si virement attendu)
Ce compte s'adresse aux clients dont le lieu d'exercice de leur principale l'activité économique se trouve hors de la zone UEMOA, aux fonctionnaires ressortissant hors zone UEMOA en poste dans la zone, aux personnes morales nationales ou étrangères établies à l'étranger.
 - *Si devise en CFA ou EURO, justification de la qualité de non résident tous les deux ans.*
 - *Si en devise autre que le CFA ou l'EURO, sur autorisation du Ministre de l'Economie et des Finances (MEF) après avis favorable de la BCEAO. Et l'autorisation est valable deux (2) ans renouvelable.*
- **COMPTE DIASPORA :**
Le Compte Diaspora est un compte multidevise (CFA, USD etc.) et transactionnel qui vise à faciliter les relations bancaires avec les immigrés. Le client a la possibilité d'avoir un compte courant ou / et épargne dans nos filiales alors qu'il réside et travaille dans un pays autre que le sien
Tout compte ouvert au Bénin donne droit à un 2ème compte dans la filiale ECOBANK du pays d'origine.
- **DEPOT A TERME** : 1.000.000 au minimum, taux négociable en fonction de la durée et du montant placé, suivant conditions du contrat

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

APPLICABLES A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2014

◆ FONCTIONNEMENT

➤ FRAIS DE GESTION

✓ COMPTE COURANT

- Personnes morales : 5 000 /mois
- Personnes physiques
 - Secteur privé : 2 000 /mois
 - Etudiant : 300 /mois
 - Agent Permanent de l'Etat et tout retraité : 700 /mois

NB : Un Solde minimum de 20 000 est exigible pour les personnes morales.

- ✓ **ECOBANK ADVANCE ACCOUNT** : Pas de frais de gestion sur comptes courants, étant Soumis à commissions de mise en place*

Nos Formules :

Compte Courant + Compte Epargne avec virement automatique de minimum 2 500 /Mois + Carte + E-alert + Sms + Ecobank Advance Account

- Formule EAA liberté * : 2 500 /mois
- Formule EAA liberté APE* : 1 350 /mois

- ✓ **COMPTE ETUDIANT** : 300 /mois

Les conditions liées au fonctionnement de ce compte sont valables pour un an renouvelable sur présentation du justificatif de statut d'étudiant en cours de validité.

Retrait par carte fournie à l'ouverture du compte

- ✓ **COMPTE EPARGNE** : Sans frais
 - Taux de rémunération : 3,5% l'an, Impôt IRC: 15%.
 - Solde minimum de rémunération : 100.000
 - Solde maximum de rémunération : 10.000.000
 - Solde minimum à maintenir : 11.000

- ✓ **COMPTE EPARGNE JUNIOR** : Sans frais
 - Taux de rémunération : 3,75% l'an avant Impôt IRC: 15%
 - Solde minimum de rémunération : 100.000
 - Solde maximum de rémunération : 10.000.000
 - Solde minimum à maintenir : 11.000

- ✓ **COMPTE EN DEVISES (USD, EUR, CAD, GBP)** : Voir compte courant / épargne

- ✓ **COMPTE NON RESIDENT** : Voir Compte courant / épargne

- ✓ **COMPTE DIASPORA** : USD 10 / mois.

- Taux de rémunération : 3,5% l'an, Impôt IRC: 15%.

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

APPLICABLES A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2014

➤ **CARNET DE CHEQUE** (uniquement sur compte courant) : Gratuit

- ✓ Frais d'envoi Afrique : 20 000
- ✓ Frais d'envoi hors Afrique : 25 000

NB : 1- A défaut de précision du client demandeur, nous délivrons des formules de chèques pré- barrés, non endossables.

2- En application du règlement n°15/2002/CM/UEMOA du 19/09/2002 relatif aux instruments de paiement et de ses textes d'application, tout demandeur de formules de chèques non pré-barrés endossables est tenu de s'acquitter d'un droit de timbre qui est fixé à cent (100) pour chaque formule de chèque endossable conformément à la lettre APBEF du 22 JUILLET 2005 et qui sera reversé intégralement au Trésor Public.

3 - Les chéquiers demandés et non retirés sont détruits 3 mois après leur impression. Cette destruction engendre des pénalités forfaitaires de 10.000F à payer par le client demandeur.

➤ **MOUVEMENTS SUR COMPTE**

✓ **DATE DE VALEUR SUR COMPTE COURANT**

- REMISES de CHEQUES sur compte : Crédit en compte = J +1
- REMISES EFFETS à l'ESCOMPTE : Décompte = J
: Crédit en compte = J+1
- DOMICILIATION D'EFFETS : Débit en compte = J-1

Tout effet déposé après 16 heures est considéré comme reçu le premier jour ouvré suivant.

- VERSEMENT ESPECES : Crédit en compte = J
- RETRAIT ESPECES : Débit en compte = J
- PAIEMENT DE CHEQUES : Débit en compte = J-1
- VIREMENT RECUS : Crédit en compte = J+1
- VIREMENT EMIS : Débit en compte = J-1

✓ **DATE DE VALEUR SUR COMPTE EPARGNE**

- Débit en compte : fin quinzaine précédente
- Crédit en compte : début quinzaine suivante

➤ **FERMETURE DE COMPTE**

- ✓ Compte courant particuliers /associations : Gratuit
- ✓ Compte courant sociétés : 20.000

➤ **COMPTES COURANT ET EPARGNE INACTIFS** (Sans mouvement initié par le client durant six mois pour le compte courant et 12 mois pour le compte épargne) : Tout solde inférieur à 11.000 entraîne systématiquement la fermeture du compte personne physique, sans avis préalable.

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

APPLICABLES A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2014

2. PRODUITS ET SERVICES

◆ SERVICE DE LA MONETIQUE

➤ Acquisition de nos cartes Ecobank (valable 3 ans)

- ✓ Carte AZUR (Plafond retrait/j : 250 000) : 1.250 TTC /Mois
- ✓ Carte AZUR pour client APE : 700 /Mois
- ✓ Carte AZUR pour client Etudiant non boursier : 500/ Mois soit 6 000/An
- ✓ Carte GOLD (Plafond retrait/j 500 000) : 1.500 /Mois
- ✓ Carte PLATINUM (Plafond retrait/j 1000 000) : 2.000 /Mois

➤ Services liés aux cartes Ecobank

- ✓ Retrait ECOBANK Bénin : Gratuit
- ✓ Retrait (GAB autres banques locales) : Selon condition de l'émetteur
- ✓ Alertes électroniques : Gratuit
- ✓ Relevés de compte électroniques : Gratuit
- ✓ Retraits sur les distributeurs de billets locaux : Gratuit
- ✓ Solde au DAB : Gratuit
- ✓ Renouvellement de la carte : Gratuit
- ✓ Mini Relevé au DAB : Gratuit
- ✓ Rattachement d'un deuxième compte :
 - Carte Azur : 5 000
 - Carte Gold : 7 500
 - Carte Platinium : 10.000
- ✓ Réimpression code pin : 6 000
- ✓ Retrait sur GAB filiales ECOBANK UEMOA : 500
- ✓ Retrait sur GAB autres filiales ECOBANK : 1000
- ✓ Relèvement ponctuel de limite : 2500
- ✓ Carte supplémentaire (maximum 2)
 - Carte Azur : 1.250 TTC/ Mois
 - Carte Gold : 1 500 / Mois
 - Carte Platinium : 2.000 / Mois
- ✓ Frais destruction carte non retirée au bout de trois mois : 6 000

➤ Carte VISA ELECTRON

- ✓ Acquisition (valable 3ans) : 20 000
- ✓ Redevance annuelle : 20 000 /an
- ✓ Retrait sur GAB réseau ECOBANK BENIN : Gratuit
- ✓ Retrait sur GAB autres banques locales : 1 000
- ✓ Retrait sur GAB hors du Bénin : 3 000 + 2%
- ✓ Consultation Solde sur GAB réseau ECOBANK BENIN : Gratuit

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

APPLICABLES A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2014

- ✓ Consultation solde sur GAB autres banques au BENIN : 700
- ✓ Consultation solde sur GAB à l'étranger : 1500
- ✓ Mini relevé au GAB : 100
- ✓ Relèvement de plafond de retrait : 5 000
- ✓ Réimpression de carte ou de code pin : 6 000
- ✓ Paiement sur TPE au Bénin : Gratuit
- ✓ Paiement à l'Etranger Commission variable : 2,3%, min 2 000
- ✓ Retrait sur TPE Ecobank Bénin : 2 500
- ✓ Retrait sur TPE autres banques au Bénin : 2 500
- ✓ Retrait sur TPE à l'étranger : 4 000 TTC + 2,3%

➤ CASH XPRESS (visa classique prépayée)

- ✓ Acquisition (valable 2 ans) : 10 000
- ✓ Frais de transfert de carte à carte : 1 000 TTC
- ✓ Montant minimum de chargement : 10 000 TTC
- ✓ Solde maximum de la carte : 5 000 000
- ✓ Limite de chargement Journalier : 3 000 000
- ✓ Limite de chargement Hebdomadaire : 6 000 000
- ✓ Limite de retrait journalier : 2 000 000 au distributeur automatique
: 3.000.000 par TPE
- ✓ Commission de chargement / Rechargement : 1,5% du montant chargé avec un minimum de 1.250
TTC
- ✓ Frais de gestion mensuel : 750 TTC
- ✓ Retraits aux GAB : 2% avec un minimum de 1 500 TTC.
- ✓ Demande de solde sur GAB ou TPE / Fonds insuffisant : 250 TTC
- ✓ Opérations Achat TPE ou Internet : 1,5% du montant retiré avec un minimum 600 TTC

◆ SERVICES MULTIMEDIA

➤ Banque par Internet (pour les clients non porteurs d'une carte régionale)

- ✓ Client Particulier : 1.500/mois,
- ✓ Entreprise : 5 000 /mois

➤ Ecobank OMNI (Banque par Internet pour entreprise) : 20 000 /mois

➤ Banque par SMS : 150 par requête. Gratuit pour les clients porteurs de la carte Ecobank

➤ Relevé électronique (Gratuit pour les clients porteurs de la carte Ecobank)

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

APPLICABLES A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2014

- ✓ Envoi journalier : 5 000 par mois
 - ✓ Envoi hebdomadaire : 3 000 par mois
 - ✓ Envoi bihebdomadaire : 2 000 par mois
 - ✓ Envoi mensuel : 2 000 par mois si doit être suivi du relevé papier
Gratuit, si se substitue au relevé papier
- **E-Alert** (Gratuit pour les clients porteurs de la carte Ecobank)
- ✓ Particulier : 1 500 /mois.
 - ✓ Entreprise : 2 500 /mois
- **Swift-Alert** (Envoi par courrier électronique de copie swift) : Gratuit pour tout client

◆ SERVICE BANCASSURANCE

- **Bonus ECOBANK** : 6 000 /an
Prélevé en une fois au 31 Décembre pour le compte de l'année qui commence et au prorata pour les nouveaux comptes
- **Solutions EPARGNE ECOBANK** : Se rapprocher de nos Services Clientèle
- **ASSUROTO** (économisez de l'argent et gagnez du temps) : Se rapprocher de nos Services Clientèle.
- **Autres assurances** : Se rapprocher de nos Services Clientèle.

◆ LOCATION DE COFFRE-FORT (offre soumise à conditions)

- **REDEVANCE TRIMESTRIELLE**
- ✓ Coffres de dimensions 22 X 18cm : 25.000 /trimestre
 - ✓ Coffres de dimensions 46 X 18cm : 35.000 /trimestre
 - ✓ Coffres de dimensions 46 X 52cm : 50.000 /trimestre
- **COMMISSION PROPORTIONNELLE** : sur la durée du contrat
- ✓ Valeur comprise entre 0 et 5 millions : 0,5% de la valeur déclarée, minimum 3.000
 - ✓ Valeur comprise entre 5 et 20 millions : 0,2% de la valeur déclarée
 - ✓ Valeur supérieure à 20 millions : 0,1% de la valeur déclarée
 - ✓ Conservation de documents : 25.000
- **DEPOT DE GARANTIE** : 100.000 TTC qui seront libérés à la fin du contrat

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

APPLICABLES A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2014

◆ SERVICES DIVERS

➤ RELEVÉ DE COMPTE

- ✓ **Compte Courant personnes physiques** : Gratuit pour un (1) relevé par mois sans aucun frais pour tout compte ayant enregistré au moins une transaction sur la période.
- ✓ **Compte Courant personnes morales** : Gratuit pour un (1) relevé par mois sans aucun frais pour tout compte ayant enregistré au moins une transaction sur la période.
- ✓ **Compte Epargne** : Gratuit pour un (1) relevé par trimestre sans aucun frais pour tout compte ayant enregistré au moins une transaction sur la période.
- ✓ **Relevé pour formalité de VISA (forfait)** : 10.000

NB : I. *Tout relevé antérieur au mois dû et datant de moins de deux ans est facturé à 1.000 /mois*

II. *Tout relevé antérieur au mois dû et datant de plus de deux ans est facturé à 2.000 /mois*

III. *Le relevé peut être également obtenu sous format électronique par abonnement au e-statement*

➤ FRAIS DE RECHERCHE

- ✓ **Particuliers**
 - Pièces datant de moins d'un (1) an : 3.500 par pièce
 - Pièces datant de plus d'un (1) an : 5.000 par pièce
- ✓ **Sociétés**
 - Pièces datant de moins d'un (1) an : 5.500 par pièce
 - Pièces datant de plus de d'an (1) an : 10.000 par pièce

➤ **CONFIRMATION DE SOLDE OU ATTESTATION FINANCIERE** : 50.000

➤ ATTESTATION BANCAIRE

- ✓ POUR VISA : 40.000
- ✓ POUR ETUDES : 40.000
- ✓ DE COMPTE : 5.000
- ✓ DE SOLDE : 15.000
- ✓ DE RECOMMANDATION : 20.000
- ✓ DE NON ENGAGEMENT PARTICULIERS : 40.000
- ✓ DE NON ENGAGEMENT PERSONNE MORALE : 100 000

➤ **FRAIS DE CONFIRMATION / RENOUELEMENT DE GARANTIES** : 10.000

➤ **Notification trimestrielle des engagements de cautions** : 10.000 Envoi à la charge du cautionné

➤ **BOITE AUX LETTRES** : Gratuit

En cas de perte de la clef, le renouvellement est à la charge du client

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

APPLICABLES A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2014

- **CHEQUES REJETES** (pour provision insuffisante): - 10.000 / chèque pour personne physique
 - 20 000 / Chèque pour société
 - 5.000 / lettre d'injonction
 - 25.000 / chèque en cas de récidive dans les Douze (12) mois suivants.

Les frais d'envoi de courrier en cas de chèques impayés sont à la charge du client.

- **OPPOSITION** (sur demande écrite du client) :
 - ✓ **Sociétés** : - 5.000 par feuillet de chèque
 - 25.000 (forfait) pour un carnet de chèques
 - ✓ **Personnes Physiques** : - 1.000 par feuillet de chèque pour APE
 - 10.000 (forfait) pour un carnet pour les APE
- **EMISSION D'UN CHEQUE DE GUICHET** : 1000 / feuillet
- **SAISIES ATD /ACTES D'HUISSIER / REQUISITION :**
 - ✓ **Personnes physiques** : 10 .000 pour frais de dossier et par avis
 - ✓ **Personnes morales** : 25 000 pour frais de dossier et par avis
 - ✓ **Frais de protêt** : 15.000

◆ OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

- **ECOBANK RAPID TRANSFER : (transfert instantané)**

TARIFS ECOBANK RAPID TRANSFER

ZONE UEMOA					
DE	A	COMMISSIONS HT	DE	A	COMMISSIONS HT
0	5 000	364	820 001	940 000	18 727
5 001	10 000	727	940 001	1 175 000	21 273
10 001	20 000	1 091	1 175 001	1 410 000	26 364
20 001	30 000	2 182	1 410 001	1 645 000	27 273
30 001	60 000	2 545	1 645 001	1 880 000	29 091
60 001	90 000	3 455	1 880 001	2 115 000	30 000
90 001	140 000	4 364	2 115 001	2 350 000	32 727
140 001	180 000	5 182	2 350 001	2 585 000	36 364
180 001	230 000	6 000	2 585 001	2 810 000	40 000
230 001	350 000	7 727	2 810 001	3 290 000	44 545
350 001	460 000	10 273	3 290 001	3 760 000	50 909
460 001	700 000	12 000	3 760 001	4 228 000	58 182
700 001	820 000	13 182	4 228 001	4 697 360	65 455

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

APPLICABLES A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2014

ZONE CEMAC					
DE	A	COMMISSIONS HT	DE	A	COMMISSIONS HT
0	45 000	3 636	1 175 001	1 410 000	25 455
45 001	90 000	4 545	1 410 001	1 645 000	27 273
90 001	140 000	6 364	1 645 001	1 880 000	30 909
140 001	180 000	8 182	1 880 001	2 115 000	34 545
180 001	230 000	10 455	2 115 001	2 350 000	36 364
230 001	350 000	11 364	2 350 001	2 585 000	38 182
350 001	460 000	12 727	2 585 001	2 810 000	40 000
460 001	700 000	14 545	2 810 001	3 290 000	42 727
700 001	820 000	18 182	3 290 001	3 760 000	45 455
820 001	940 000	20 000	3 760 001	4 228 000	54 545
940 001	1 175 000	21 818	4 228 001	4 697 361	59 091

Nigéria, Burundi, RDC, Kenya, Malawi, Rwanda, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Angola

DE	A	COMMISSIONS HT	DE	A	COMMISSIONS HT
0	45 000	4 545	1 175 001	1 410 000	24 545
45 001	90 000	5 455	1 410 001	1 645 000	27 273
90 001	140 000	6 364	1 645 001	1 880 000	29 091
140 001	180 000	8 182	1 880 001	2 115 000	30 909
180 001	230 000	10 455	2 115 001	2 350 000	31 818
230 001	350 000	11 364	2 350 001	2 585 000	32 727
350 001	460 000	13 636	2 585 001	2 810 000	36 364
460 001	700 000	14 545	2 810 001	3 290 000	40 909
700 001	820 000	17 273	3 290 001	3 760 000	43 636
820 001	940 000	20 000	3 760 001	4 228 000	45 455
940 001	1 175 000	21 818	4 228 001	4 697 361	50 000

Ghana, Guinée, Libéria, Sierra Leone, Gambie

DE	A	COMMISSIONS HT	DE	A	COMMISSIONS HT
0	45 000	4 545	1 175 001	1 410 000	21 818
45 001	90 000	5 455	1 410 001	1 645 000	23 636
90 001	140 000	6 364	1 645 001	1 880 000	25 455
140 001	180 000	8 182	1 880 001	2 115 000	29 091
180 001	230 000	10 455	2 115 001	2 350 000	30 909
230 001	350 000	11 364	2 350 001	2 585 000	32 727
350 001	460 000	13 636	2 585 001	2 810 000	36 364
460 001	700 000	14 545	2 810 001	3 290 000	40 000
700 001	820 000	16 364	3 290 001	3 760 000	41 818
820 001	940 000	18 182	3 760 001	4 228 000	43 636
940 001	1 175 000	20 000	4 228 001	4 697 361	45 455

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

APPLICABLES A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2014

➤ TRANSFERTS EMIS

✓ ZONE UEMOA

- Réseau Ecobank : 5.000
- Hors Réseau Ecobank (SICA/RTGS) : 5.000
 - ♦ Frais télex/Swift : 10.000 si montant ≥ 50.000.000

✓ ZONE AFRIQUE HORS UEMOA RESEAU ECOBANK (TRANSFERT RAPIDE)

- Commission : 0,30% - minimum 6.000
- Commission BCEAO : 0,60% minimum 100
- Frais télex /Swift : 10.000

✓ AUTRES ZONS EN AFRIQUE HORS RESEAU ECOBANK

- Commission : 0,40% - minimum 6.000
- Commission BCEAO : 0,60% minimum 100
- Frais correspondant : 10.000*
- Frais télex /Swift : 10.000

NB : Ces conditions sont soumises à l'éligibilité à la couverture de la BCEAO

*sous réserve de tarification supplémentaire par les correspondants

✓ RESTE DU MONDE

- Commission : 0,40 % - minimum 10.000
- Commission BCEAO : 0,60% minimum 100
- Frais correspondant : 10.000
- Frais télex /Swift : 10 .000

NB : Ces conditions sont soumises à l'éligibilité à la couverture de la BCEAO

*sous réserve de tarification supplémentaire par les correspondants

➤ CHEQUE BANCAIRE OU DRAFT PAYABLE CHEZ NOS CORRESPONDANTS

- Commission : 0,40 % - minimum 10.000
- Commission BCEAO : 0,60% minimum 100
- Frais correspondant : 10.000
- Frais draft : 5000
- Frais télex /Swift : 10.000

NB : Nos chèques bancaires sont valables pour une durée de six (6) mois à compter de leur date d'émission

➤ TRANSFERTS RECUS

- Crédit sur compte ECOBANK : Gratuit
- Paiement à la caisse (RESEAU ECOBANK) : Gratuit
- Appel de fonds : Mêmes conditions Transfert Rapide ECOBANK
- Paiement par virement interbancaire : 5. 000

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

APPLICABLES A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2014

◆ GESTION DES ENCAISSEMENTS DE FONDS

➤ COLLECTE DE FONDS A DOMICILE

- Sur Cotonou : 35 000 par rotation
- Paiement sur site, sur appel (intra-muros) : 1 000 / transaction, minimum 50 000

➤ VIREMENTS ET PRELEVEMENTS PAR DEBIT DE COMPTE DANS NOS LIVRES

- ✓ **Virements internes (compte à compte)** : Gratuit

- ✓ **Virement vers une autre banque de la place**

: 5000 par dossier à la charge du donneur d'ordre

NB : - Par SICA, pour montant inférieur à 50.000.000

- Par RTGS, pour montant Supérieur ou égal à 50.000.000

- ✓ **Virement vers une autre banque Zone UEMOA** : 5.000 par dossier à la charge du donneur d'ordre

NB : - Par SICA, pour montant inférieur à 50.000.000

- Par RTGS, pour montant Supérieur ou égal à 50.000.000

- ✓ **VIREMENTS PERMANENTS:**

- Dans nos livres : Gratuit
- Vers banque de la place : 5000 /envoi
- Hors place : Voir conditions transfert émis.

NB : Plus de 2 échéances impayées, annulation de l'ordre Frais de retour de dossier 10 000

- ✓ **VIREMENTS DE MASSE (salaire)**

- Remise par Fichier Electronique : Gratuit

- Fichier Manuel :

- 0 à 10 bénéficiaires : Gratuit
- 11 à 50 bénéficiaires : 10 000 à la charge du donneur d'ordre
- Plus de 50 bénéficiaires : 20.000 à la charge du donneur d'ordre

➤ CERTIFICATION DE CHEQUES

- Montant inférieur à 2.000.000 : 3.000
- Montant compris entre 2.000.001 et 5.000.000 : 5.000
- Montant compris entre 5.000.001 et 10.000.00 : 10.000
- Montant supérieur à 10.000.000 : 20.000

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

APPLICABLES A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2014

➤ REMISE A L'ENCAISSEMENT

✓ CHÈQUES ET EFFETS LIBRES TIRÉS SUR LA PLACE

- Frais d'encaissement : Gratuit
- Date de valeur : - « J+1 » si chèque tiré sur ECOBANK reçu avant 16 heures
: - «Lendemain date encaissement» si chèque non tiré sur ECOBANK reçu avant 16 heures.

✓ CHÈQUES ET EFFETS DÉPLACÉS ZONE UEMOA

- Frais d'encaissement : Gratuit
- Date de valeur : Date de réception du paiement
- Frais d'envoi : Gratuit
- Frais d'impayé : 0,10%, minimum 15.000
+ Frais du correspondant Minimum 5.000

✓ CHÈQUES ET EFFETS DÉPLACÉS ZONE EURO

- Frais d'encaissement : 0,30%, minimum 10.000 par chèque
- Date de valeur : Date de réception du paiement + 30 jours (délai de contrôle)
- Frais d'envoi : 15.000
- Frais d'impayé : 0,10%, minimum 15.000 +(Frais du correspondant Minimum 10.000)

✓ CHÈQUES ET EFFETS DÉPLACÉS AUTRES DEVICES -

- Frais d'encaissement : 0,65%, minimum 10.000 par chèque
- Date de valeur : Date de réception du paiement + 30 jours (délai de contrôle)
- Frais d'envoi : 15.000
- Frais d'impayé : 0,10%, minimum 15.000 + (Frais du correspondant Minimum 10.000)

NB :

- Les chèques et effets déplacés en EURO ou **autres devises** et de montant supérieur à l'équivalent de FCFA 3.000.000 sont soumis à des conditions de transferts hors zone Francs
- ECOBANK n'accepte pas de chèques ou d'effets de clients non titulaires de compte dans ses livres.

✓ BILLETS DE BANQUE EN DEVICES

- Achat : franco maximum jusqu'à 5.000 Euro ; au-delà, conditions négociables
- Vente : 2%

✓ CHEQUE DE VOYAGE

- Achat : 2% minimum 2.500, sous réserve d'acceptation du chèque par la banque
- Vente : - clients ECOBANK : 2,5%, minimum 2.500
- non clients ECOBANK : 3,5%, minimum 5.000

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

APPLICABLES A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2014

◆ OPERATIONS IMPORT EXPORT

➤ REMISE DOCUMENTAIRE IMPORT

- Commission de manipulation : 0,25%, minimum 25.000
- Commission de dossier : 5.000
- Commission de modification : 25.000 par mois indivisible.
- Commission de transfert de documents à une autre banque de la place : 25.000 + frais d'envoi
- Commission de renvoi des documents au cédant : 50.000 + frais d'envoi
- Frais de garde / Impayé : 25 000
- Frais d'envoi : - Afrique 25.000
- Hors Afrique 50.000

➤ REMISE DOCUMENTAIRE EXPORT

- Commission de domiciliation : 25.000
- Commission de négociation : 0,25%, minimum 25.000
- Commission de dossier : 25.000
- Commission d'amendement : 25.000 + Frais d'envoi
- Frais d'envoi : - Afrique 25.000
- Hors Afrique 50.000

➤ CREDIT DOCUMENTAIRE (ou lettre de crédit) IMPORT :

✓ OUVERTURE CREDOC NOTIFIE

- Frais de dossier : - avec ligne de crédit, 30.000
- sans ligne de crédit 50.000
- Commission d'ouverture irrévocable : 0,40% par trimestre indivisible, minimum 25.000
- Frais télex/Swift : 15.000

✓ OUVERTURE CREDOC CONFIRME

- Frais de dossier : - avec ligne de crédit, 30 000
- sans ligne de crédit 50.000
- Commission d'ouverture irrévocable : 0,40 % par trimestre indivisible, minimum 25.000
- Frais de confirmation : 0,75%, minimum CFA 400.000 par trimestre indivisible*
- Frais télex/Swift : 15.000

* sous réserve de tarification supplémentaire du correspondant

✓ UTILISATION DU CREDOC

- Commission d'utilisation : 0,25%, minimum 30.000
- Commission d'acceptation : 0,40 % par trimestre indivisible, minimum 25.000
- Commission de transfert : voir conditions de transfert émis ci-dessus.

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

APPLICABLES A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2014

✓ MODIFICATION DU CREDOC

- Commission d'amendement simple : 25.000 + frais Téléx/Swift
- Commission d'amendement avec risque :
(Applicable sur l'encours au moment de la demande du client)
 - Sur encours : 0,20% minimum 25.000 + Téléx/Swift
 - Sur la validité : 0,15% minimum 25.000 + Téléx/Swift
- Commission de confirmation : 0,75% par trimestre indivisible
- Commission d'annulation : 0,10% minimum 25.000 + Téléx/Swift

➤ CREDIT DOCUMENTAIRE EXPORT

- Commission de notification : 0,15%, minimum 25.000
- Commission de confirmation : 0,50%, minimum 25.000 par trimestre indivisible
- Commission de négociation : 0,20%, minimum 25.000
- Commission de modification fixe : 25.000
- Commission de transférabilité : 0,15%, minimum 25.000
- Frais d'envoi : Afrique 25.000 - Hors Afrique 50.000

➤ DOMICILIATION RECETTE D'EXPORTATION

- Commission de domiciliation : 35.000
- Frais de rapatriement : 5 000

◆ PRETS ET AVANCES

➤ AVANCES SUR COMPTE COURANT

✓ DECOUVERT PONCTUEL : TBE + 5

- **Commission par découvert accordé**
 - Personnes Physique : 10.000
 - Société : 20.000
- **Commission du + fort découvert** : 0,25% minimum 5.000 par mois
- **En cas d'impayé** : Pénalité 2% par mois

✓ LIGNE D'AVANCE : TBE + 3

- **Personnes Physiques (EAA):**
 - Commission de mise en place et de renouvellement :
 - 10 000F + TAF si salaire inférieur ou égal à F CFA 200 000
 - 15 000F + TAF si salaire supérieur à F CFA 200 000
 - Commission du + fort découvert : 0,10% minimum 1.000 / mois
- **Société :**
 - Commission de mise en place et de renouvellement : 0,75% Minimum 100.000
 - Commission du + fort découvert : 0,25% minimum 5.000 / mois
- **En cas d'impayé** : Pénalité 2% par mois

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

APPLICABLES A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2014

➤ CREDITS DIVERS

Négociable en fonction du montant, de la nature du financement et de la durée du prêt.

- **Commission de remboursement par anticipation (Cas de rachat du crédit par une autre banque)** : 2% sur le montant restant dû
- **Commission de restructuration** : 1% du montant du crédit
- **Commission de report d'échéance** : 1% du montant
- **En cas d'impayé** : Pénalité 2% par mois

✓ PRET CONSORTIAL

- Commission de participation : 0,50% du montant du prêt
- Commission du Chef de file : 0,25% du prêt
- Commission d'assistance et d'étude : 0,50% du coût du projet
- Commission d'arrangement : 0,10% du prêt
- Commission de banque agent : 0,10% du prêt

✓ ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE (Caution /Aval / Autres garanties)

- Emission : 0,75% minimum 100.000 par trimestre indivisible,
- Amendements/Annulation : 50 000
- Frais Swift (pour les garanties à l'International) : 15.000
- Transfert de garantie vers une autre banque : 30 000
+ Frais télex : XOF 15 000
- Notification de garanties reçue : 50 000

✓ ESCOMPTE D'EFFETS

- Avalisé : TBE + 1% l'an
- Non avalisé : TBE + 3% l'an
- Prorogation d'échéance : 1% minimum 50.000
- En cas d'impayé : Pénalité 2% par mois

*Offres soumises à conditions

NB : - Les commissions sont susceptibles de changement. Toute modification intervenue fera l'objet de communication.

- **Taux Effectif Global (TEG)** : 15% Maximum

Le TEG est calculé par une formule, à partir du montant du prêt, du taux, du montant de l'échéance, des frais de dossier, et des frais d'assurance